

AU CAE

ACE ENERGY DAY: Présentation des Matériaux et des technologies pour LEEMA, iNSPIRe et A2PBEER



Dans le cadre de la "EU Sustainable Week" ([EUSEW](#)) le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) a présenté le 16 juin à Bruxelles les résultats et les progrès de trois projets du 7^{ème} Programme Cadre dans lequel il est impliqué : LEEMA, iNSPIRe et A2PBEER. La Conférence a présentée divers matériaux et technologies innovants dans les sessions thématiques sur l'éclairage, les façades et l'isolation. Cet événement a été l'occasion d'en savoir plus sur la recherche de pointe vers une plus grande efficacité énergétique et sur la manière de l'appliquer en pratique. Il a permis de se faire rencontrer les acteurs des trois projets ainsi que les membres de CAE et les autres acteurs du domaine de l'énergie et du climat.

Section internationale sur site internet du CAE



L'[étude de Secteur 2015](#) du CAE révèle que moins de 3% des revenus des architectes européens proviennent de travaux réalisés hors d'Europe. Les marchés européens de la construction devraient croître à un rythme plus lent que les marchés émergents et il est estimé que 90% de la croissance dans le secteur de la construction au cours des dix prochaines années viendra de ces marchés émergents. Il y a donc un besoin croissant pour les architectes européens d'accéder aux marchés internationaux.

A cette fin, le CAE a développé une [section internationale](#) sur le site internet, qui fournit aux architectes européens un large éventail d'informations pour les aider à accéder à des marchés à l'international. Via le menu de droite, vous pouvez accéder à des informations sur l'accès aux marchés, le soutien aux entreprises, les programmes de recherche, la législation et les accords internationaux, ainsi qu'à une bibliographie sur l'internationalisation des PME et des services d'architecture. La section sera continuellement mise à jour afin de fournir l'information la plus précise. [Cliquez ici pour visiter la section internationale](#)

Nouveau Logo du Conseil des Architectes d'Europe (CAE)



Après la création d'un nouveau site Internet en 2014, le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) poursuit la modernisation de son identité graphique en adoptant un nouveau logo. Le Président du CAE Luciano Lazzari commente ce choix : "Après 25 ans de service, le Bureau Exécutif a pensé qu'il était temps de redessiner le logo du CAE. Il a été décidé de le moderniser plutôt que d'en créer un nouveau afin de permettre la continuité, la reconnaissance et le respect de la tradition, sentiments qui sont importants au sein de l'organisation". N'hésitez pas à contacter le Secrétariat du CAE pour obtenir une version JPEG du nouveau logo.

Enquête de satisfaction sur le site web du CAE



Le CAE a modernisé son site Internet en 2014 afin d'améliorer ses communications avec ses Organisations membres, la communauté des architectes, les décideurs européens et les autres parties prenantes du secteur de la construction. Afin d'évaluer la satisfaction des utilisateurs de notre site Internet et identifier les possibilités d'amélioration, nous vous invitons à répondre à ce court questionnaire (3 minutes). Vos réponses seront traitées de manière anonyme. [Compléter le questionnaire](#)

Le CAE signe un Protocole d'Accord avec l'Association des Architectes du Commonwealth (CAA)



A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'[Association des Architectes du Commonwealth](#) (CAA), célébré le 15 juin à Londres, le Président du CAE Luciano Lazzari et le Président de la CAA Rukshan Widyalkara ont signé un Protocole d'Accord afin de renforcer la collaboration entre les deux organisations. En particulier, le Protocole d'accord vise à rationaliser les ressources des deux Parties, à renforcer leur capacité d'action, à explorer les possibilités de collaboration (positions communes, actions de lobbying) et à promouvoir des standards élevés en matière d'éducation et de formation professionnelle continue. [Lire le Protocole d'Accord](#) (en anglais)

ACTUALITES EUROPEENNES



Une nouvelle étude de la [Coalition for Energy Savings](#) sur la mise en œuvre de la Directive Efficacité Énergétique (DEE) révèle que les gouvernements nationaux n'ont pas fait montrer l'exemple pour mettre fin au gaspillage d'énergie dans les bâtiments. Le rapport analyse les plans et inventaires que les Etats Membres ont notifiés à la Commission européenne en application de l'article 5 de la DEE, qui les oblige à rénover chaque année 3 % de la superficie des bâtiments appartenant au gouvernement central ou de mettre en place des mesures alternatives pour atteindre au moins les mêmes économies d'énergie. Sur les 28 Etats membres, 11 ont choisi de mettre en œuvre l'article 5 en adoptant l'approche par défaut et 17 ont adopté l'approche alternative. [Lire le rapport complet](#)



EUROSTAT: La production dans le secteur de la construction a diminué de 0,3 % dans l'UE28

En avril 2015 par rapport à mars 2015, la production dans le secteur de la construction, corrigée des variations saisonnières, a progressé de 0,3% dans la zone euro (ZE19) et a reculé de 0,3% dans l'UE28, selon les premières estimations d'Eurostat. En mars 2015, la production dans le secteur de la construction avait augmenté respectivement de 0,6 et 1,4 %. En avril 2015, comparé à avril 2014, la production dans le domaine de la construction reste stable dans la zone euro et augmente de 1,3 % dans l'UE28. [Lire le communiqué de presse.](#)



La Commission européenne demande à l'Autriche et au Royaume-Uni de se conformer à la directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB)

Le 18 juin, la Commission européenne a demandé à l'Autriche de transposer pleinement en droit national la directive sur la performance énergétique des bâtiments. Séparément, la Commission a reçu une plainte concernant un éventuel manquement du Royaume-Uni eu égard à la délivrance et à l'affichage des certificats de performance énergétique dans les bâtiments publics. Comme aucun Etat membre n'avait transposé cette Directive dans son intégralité pour la date limite, la Commission avait ouvert plusieurs procédures de plaintes contre les 28 Etats membre. En 2014, la Commission a décidé d'assigner quatre Etats membres devant la Cour de Justice de l'UE. Depuis lors, la plupart des Etats membres se sont acquittés de leurs obligations de transposition et les seules procédures d'infraction encore en cours concernent l'Autriche, l'Italie, les Pays Bas, la République Tchèque et la Pologne. [Pour consulter le communiqué de presse.](#)



Vers l'Agenda Urbain de l'UE

Le 2 juin la Commission européenne a présenté à l'occasion du 2^{ème} Forum CITIES, les [résultats de la consultation publique sur les principales caractéristiques de l'Agenda Urbain de l'UE](#). Le document résume les points de vue des parties prenantes sur ce que l'Agenda urbain de l'UE devrait contenir et comment il devrait être mis en œuvre. Une semaine après, les Ministres chargés du développement urbain et territorial ont adopté la [déclaration « Vers l'agenda urbain européen »](#) préparée par la Présidence lettone. La déclaration identifie les éléments clés et les principes devant être pris en compte dans le développement de l'agenda urbain européen, à savoir : reconnaître la diversité des zones urbaines, se concentrer sur les opportunités offertes par les zones urbaines, améliorer la dimension urbaine des politiques UE et la coopération entre les zones urbaines. L'agenda urbain sera une des priorités de la Présidence néerlandaise du Conseil de l'UE lors du premier semestre 2016.

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée : le Conseil se met d'accord sur une orientation générale

Le 28 mai 2015, le Conseil de l'UE a marqué son accord sur un texte de compromis relatif à un projet de directive visant à créer un nouveau statut pour les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée. Le projet de directive a pour objectif de faciliter les activités transfrontalières des entreprises, en particulier des PME et l'établissement de sociétés unipersonnelles en tant que filiales dans d'autres Etats membre, en réduisant les coûts et les charges administratives qu'entraîne la création de ces sociétés. L'accord constitue l'approche générale du Conseil qui servira de base aux négociations à venir avec le Parlement européen. [Pour lire le communiqué de presse.](#)



Un nouveau site Internet pour l'European Housing Forum

L'European Housing Forum (EHF) a dévoilé son nouveau [site internet](#). Le Forum est une plateforme informelle réunissant les organisations représentatives du secteur du logement. Ses membres, dont le CAE, sont des organisations européennes ou internationales représentant les consommateurs, les fournisseurs, les professionnels et les chercheurs. L'EHF est un partenaire de l'[intergroupe URBAN du Parlement européen](#).

PROJETS EUROPEENS

Actuellement, le CAE est impliqué dans cinq projets financés par l'UE. Tous ces projets sont en rapport avec le secteur de la construction et concernent des questions relatives à la durabilité, l'efficacité énergétique, la rénovation, les matériaux et technologies innovants. A travers ceux-ci, le CAE cherche à promouvoir le rôle de l'architecte dans la construction durable et la réhabilitation

énergétique.



Le projet [LEEMA](#) (janvier 2012 – décembre 2015) a pour objectif de développer une nouvelle génération de matériaux isolants inorganiques, ainsi que des matériaux de maçonnerie isolants pouvant être utilisés pour la construction de bâtiments neufs ou des rénovations. Les matériaux développés auront une consommation énergétique beaucoup plus faible (de 70 à 90%) et un coût unitaire moindre (25 à 30% moins cher que le coût des matériaux isolants couramment utilisés).

Le projet est dans sa dernière année. Le produit de base mis au point est un matériel de remplissage en vrac, qui peut être utilisé pour développer d'autres applications, telles que l'isolation des murs creux, les panneaux fresco, les planches de fibrociment ou les briques d'isolation remplies de perlite renforcée. Le produit est très polyvalent et peut être affiné en fonction de son application. Le 27 juin MFPA Weimar, un des partenaires du projet LEEMA, a présenté le projet LEEMA à des architectes et au grand public durant la journée de l'architecture 2015 de Thüringen. La prochaine réunion du projet se déroulera à Athènes les 1-2 juillet.



L'objectif d'[iNSPIRe](#) (Octobre 2012- Septembre 2016) est d'aborder le problème de la haute consommation énergétique en développant des solutions de rénovation applicables aux bâtiments résidentiels et tertiaires. Ces solutions de rénovation auront pour but de réduire la consommation d'énergie primaire d'un bâtiment à 50kWh/m2 par an. Les solutions seront appropriées à différents climats et assureront un confort optimum pour les utilisateurs des bâtiments. La Project Officer Veronika Schröpfer a participé à la cinquième réunion du projet à Madrid (Espagne) les 14-15 avril 2015. Le projet iNSPIRe développe des paquets de rénovation systémiques qui peuvent être appliqués aux bâtiments résidentiels et de bureaux. Le CAE a organisé le mercredi 17 juin 2015 un atelier avec les membres du domaine thématique 3 sur les obstacles non techniques et la perception des architectes à propos des paquets de rénovation.



Le projet [A2PBEER](#) (Octobre 2013- Septembre 2017) a pour objectif de développer une méthodologie systémique pour la rénovation éco-énergétique des bâtiments publics et de tirer profit de synergies d'interventions au niveau du quartier.

La méthodologie A2PBEER inclura à la fois des solutions déjà disponibles et les plus innovatrices de celles qui auront été développées par le projet comme une "rénovation haute performance de l'enveloppe" basée sur une rénovation de façade externe et interne super-isolée, des fenêtres et des systèmes d'éclairage intelligents combinant des LED et la lumière naturelle ainsi que la "Double sub-station thermique intelligente" ("*Smart Dual Thermal Substation*"), une nouvelle approche du chauffage urbain. La Project Officer du CAE a publié avec LIT un article sur A2PBEER dans l'édition du mois d'avril du [Design and Build Review online magazine](#). La prochaine réunion du projet se déroulera à Bilbao en Espagne du 16 au 18 septembre 2015.



Erasmus+

ERASMUS+ (Septembre 2014- Août 2017). Ce projet qui a pour titre « Faire face à des problèmes épineux : adapter la formation des architectes à la nouvelle situation en Europe » organise trois groupes de réflexion pour les domaines de la profession, du patrimoine et de la durabilité. La deuxième série de réunion et les activités d'apprentissage / d'enseignement / de formation se dérouleront à Delft, Gênes et Barcelone en avril et en mai. Les ateliers durabilité qui se sont déroulés à Delft ont accueilli 10 étudiants de Delft et respectivement 5 étudiants de Bucarest et de Milan. Le point de départ de l'atelier était la reconnaissance du fait que l'architecture comme formation, discipline et profession doit redéfinir et libérer son potentiel pour la résolution de problèmes et l'innovation dans un nouveau contexte économique, social et écologique. Les résultats sont présentés dans un [livret](#).

Le projet **PROF-TRAC** (mars 2015 - février 2019) a débuté en mars et vise à développer et maintenir une plateforme ouverte d'éducation pour le développement professionnel continu. Cette plateforme s'adresse aux experts techniques, aux architectes, aux ingénieurs et aux gestionnaires. Le système de qualification européen développé fera partie d'un processus d'apprentissage pour le développement continu et l'amélioration des compétences des professionnels. Les Organisations membres d'Italie et de Slovénie font également partie du consortium. Les organisations membres danoise et grecque feront partie du deuxième tour du projet. Une réunion se déroulera à Prague les 2-3 juillet pour discuter de la cartographie des compétences et des qualifications dans l'UE.

NOUVELLES DES ORGANISATIONS MEMBRES

Prix de l'architecture espagnol 2015

La réhabilitation de l'ancien hôpital militaire pour accueillir la Escuela Técnica Superior de Arquitectura de Granada (Granada High School of Architecture), par l'architecte Víctor López Cotelo, a été récompensé par le prix d'architecture espagnol 2015. Les membres du jury, qui se sont réunis à Madrid le 10 juin ont décidé de mettre en évidence la restructuration d'un bâtiment historique qui a intégré l'hétérogénéité de l'ensemble sous un concept global dans lequel la diversité est respectée et rassemblée avec un sens rare de l'équilibre, un confinement stylistique et un grand professionnalisme. [Plus d'information](#) (uniquement en espagnol).

Nouveau Président pour le Syndicat de l'Architecture



Johann Froeliger est le nouveau Président du [Syndicat de l'Architecture](#) (SA) français, une organisation représentant 800 adhérents. Récemment élu, l'architecte alsacien est nommé pour les 3 prochaines années avec comme priorités principales la défense des marchés publics et la définition du rôle de l'architecte dans BIM.



Nouveau Président pour la Chambre Technique de Grèce

Giorgos N. Stasinou a été élu Président de la [Chambre Technique de Grèce](#) (TEE-TCG). Le nouveau Président de la CTG est un Ingénieur civil diplômé de l'université technique de Patras. Il est membre de l'assemblée de la CTG depuis 2006, membre du Comité exécutif de la CTB depuis 2014 et Président de la partie ingénierie du parti hellénique ND du parti populaire européen depuis 2011.

PUBLICATIONS

[Rapport annuel 2014 et Perspectives 2015 du CAE](#)

[Projet Erasmus+ : Confronting Wicked Problems; Adapting Architectural Education to the New Situation in Europe](#)

[Coalition for Energy Savings - Implementing the EU Energy Efficiency Directive: Analysis of Member States plans to implement Article 5](#)

EVENEMENTS

[DO! 2015 - International Alvar Aalto - Symposium 7-9 août à Jyväskylä, Finlande](#)

[All inclusive - 18 Septembre, Stockholm, Suède](#)

[12^{ème} Forum Mondial des Jeunes Architectes - Flers, France 7-18 Decembre](#)

8^{ème} Conférence européenne sur les villes durables, 27-29 Avril 2016, Bilbao, Espagne

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Consultation publique sur l'économie circulaire

La Commission européenne a lancé une [consultation publique sur l'économie circulaire](#) (uniquement en anglais) afin de préparer une nouvelle stratégie visant à transformer l'Europe en une économie efficace en ressources. La stratégie comprendra une proposition législative révisée relative aux déchets et une communication définissant le plan d'action sur l'économie circulaire. Date limite : 20 août 2015.



Copyright © ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE, All rights reserved.

[unsubscribe from this list](#)



© ACE ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE

29 rue Paul Emile Janson | B-1050 Brussels Belgium

T: +32 2 543 11 40 - F: +32 2 543 11 41 - E-mail:

info@ace-cae.eu

www.ace-cae.eu